

DE LA MAISON D'OR À LA MAISON DORÉE



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

1 UNE CONSTRUCTION FAVORISÉE PAR L'ESSOR DES GRANDS BOULEVARDS



Vue sur la rue Laffitte avant l'installation de la BNC, 1918, Archives historiques BNP Paribas, 3F1376

L'histoire de la Maison Dorée remonte à la période du Directoire. De nombreux établissements voient le jour et prennent leur essor dans le quartier très en vogue des Grands boulevards.

Aussi, à la fin de la période révolutionnaire, l'hôtel de Choiseul-Stainville, qui s'élevait en lieu et place de l'actuelle Maison Dorée, est démoli pour laisser place à un restaurant, le Café Hardy, très fréquenté sous l'Empire et la Restauration. Il est vendu en 1836 aux frères Hamel, déjà propriétaires du Café de Chartres, au Palais royal¹, et détruit en 1838.



Maison Dorée mi-XIXe siècle, Archives historiques BNP Paribas, 11F1258

À la place est construit un vaste ensemble dans le style néo-renaissance, la « Cité des Italiens », qui se prolonge rue Taitbout, et où s'installe un nouveau restaurant en 1841, fondé par Louis Verdier, appelé « Maison Dorée ».

¹ Maintenant « Le Grand Véfour »



Boulevard des Italiens avec la Maison Dorée et le futur bâtiment de la BNC, 1900-1910, Archives historiques BNP Paribas, 3F1377

Les propriétaires et leur cuisinier Casimir Moisson réussissent à faire de ce lieu le centre du Tout-Paris culturel et politique, surtout sous le second Empire. Moisson y aurait même créé le tournedos Rossini en hommage au célèbre compositeur, un voisin résidant rue de la Chaussée-d'Antin. C'est aussi dans les salons du restaurant de la Maison Dorée que se tient la dernière exposition des Impressionnistes, le 15 mai 1886.

Victor Lemaire, promoteur de l'édifice, continue son projet de promotion en élevant des immeubles sur le côté et l'arrière de la Maison Dorée, terminant ainsi sa « Cité des Italiens » en avril 1844. Dans ces bâtiments s'installent plusieurs directions de journaux dont, en 1848, *L'évènement* que dirigent les fils de Victor Hugo et Paul Meurice et, en 1853, le journal *Le Mousquetaire*, sous la plume d' Alexandre Dumas.

2 LE LENT DÉCLIN DE LA MAISON DORÉE



Rue Laffitte avec les bureaux de la BNC, Archives historiques BNP Paribas, 1913-1922, 3F1393

En 1902, le restaurant Maison Dorée ferme ses portes, le centre de gravité de la vie parisienne s'étant déplacé vers le quartier de l'Opéra Garnier, et la clientèle se raréfie. L'établissement est morcelé en plusieurs commerces et une brasserie bon marché, la Taverne Laffitte, remplace le restaurant. Elle ferme quelques années plus tard et laisse place, en 1909, à un bureau de poste, installé au 22 boulevard des Italiens. Il fermera ses portes en 1932.

Le site est laissé à l'abandon : les différents niveaux de plancher entre les divers immeubles composant cet îlot ne contribuent pas à assurer une homogénéité immobilière propice à une activité rationnelle de bureaux. Les étages sont morcelés en petits appartements et les rez-de-chaussée sont transformés en magasins : sont ouverts un magasin de philatélie, un antiquaire, un café, un salon de coiffure.



Vue d'ensemble de l'immeuble, vers 1960. L'immeuble est la propriété de la Compagnie générale d'assurances de la vie (GAN). Archives historiques BNP Paribas, 6Fi157

le bâtiment pour en faire un hôtel. Le 16 juin, un permis de démolition est délivré sous réserve de l'obtention d'un permis de construire.

Après la Seconde Guerre mondiale, le bâtiment devient un lieu de stockage des archives pour la Compagnie d'assurances GAN (Groupe des assurances nationales). Cette activité accentue fortement la dégradation du site, provoquant la vétusté rapide et inexorable du bâtiment.

Des fissures apparaissent des sous-sols aux combles, ce qui explique l'installation, dès le printemps 1970, de solides et imposants étaielements sur la façade de la rue Laffitte.

Au début de l'année 1970, le GAN compte démolir

3

L'ACQUISITION DE L'ÎLOT DE LA «CITÉ DES ITALIENS» PAR DE LA BANQUE NATIONALE DE PARIS



Album Maison Dorée, 1973-1976, Archives historiques BNP Paribas, 2F11

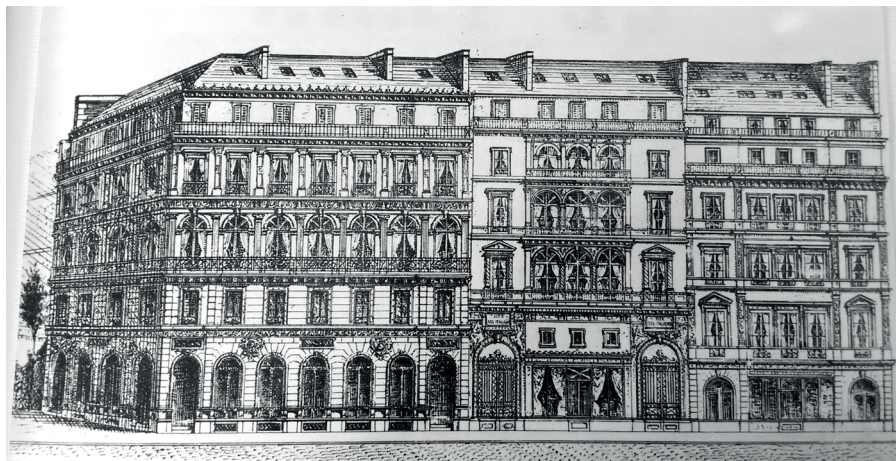
A la fin des années 1960 et au début des années 1970, l'Etat mène une politique interventionniste dans l'aménagement du territoire, par l'implantation de structures administratives dans l'est parisien².

Toutefois, par l'intermédiaire de la Préfecture de Paris³, il pousse à la création d'une Cité financière

au cœur de Paris dans le quartier des Grands boulevards, en concentrant les sièges sociaux des grands établissements financiers que sont BNP, Société générale et Crédit lyonnais. De ce fait, la BNP, à court de surface pour installer ses équipes, notamment la division internationale qu'elle vient de renforcer, compte acquérir l'îlot qui jouxte son siège social du 16 boulevard des Italiens. Cela lui permettrait de centraliser ses différentes directions disséminées sur différents immeubles et quartiers (Haussmann, Bergère, Vendôme). Le projet doit aboutir en 1975.

² On pense à Marne la Vallée notamment qui y verra l'implantation de la BNP.

³ Il n'y avait pas encore de Mairie de Paris à cette date.



Album Maison Dorée, 1973-1976, Archives historiques BNP Paribas, 2F11

Le 19 mai 1972, la BNP signe l'acte d'acquisition auprès du GAN de l'îlot 20-22 Italiens, 1-3 rue Laffitte et 2-4 rue Taitbout. L'achat de la Maison Dorée n'est pas une finalité, puisqu'il lui reste encore à acquérir les immeubles de la rue Taitbout afin d'obtenir l'ensemble de l'îlot que constituait la «Cité des Italiens». Ce sera chose faite en juin 1973 pour un montant avoisinant les 9,5 millions de francs. Une reconfiguration d'ampleur du bâtiment est prévue par sa destruction complète et une élévation moderne, haute de 28,7 mètres, toit de machinerie inclus⁴.

⁴ Soit 24,7 mètres au niveau du toit terrasse.

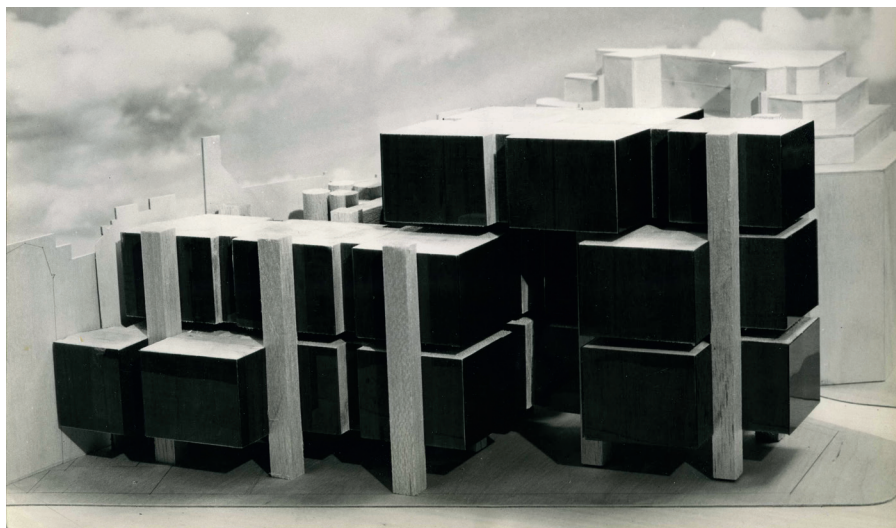


Album Maison Dorée, 1973-1976, Archives historiques
BNP Paribas, 2Fi1

Parallèlement, dès le mois de décembre 1971, les premières études sur le choix du cabinet d'architecture sont menées par la Direction des Immeubles de la banque, qui choisit finalement un cabinet d'architectes français avant-gardiste établi avenue Marceau, ayant à son actif la Tour IBM, le siège de la Royale belge

à Bruxelles ou la Banque Rothschild à Paris, la centrale nucléaire de Fessenheim, le centre commercial Créteil Soleil ou le siège des assurances La Paternelle.

La BNP souhaite aller vite car le besoin de places de travail est criant, ayant plusieurs directions à déplacer. Le président de la BNP, Pierre Ledoux⁵, donne ses consignes en juillet 1972 sur ses attentes à la fois architecturale et organisationnelle concernant l'immeuble à construire. Pour lui, l'immeuble doit être classique afin de ne pas donner lieu à contestation, homogène par rapport aux immeubles déjà en place telle que la pointe Haussmann. Il doit aussi être fonctionnel, c'est-à-dire adaptable aux occupations successives des directions, marqué par une relative austérité tout en étant élégant, ce qui implique d'éviter les complications architecturales qui feraient penser à une forme de luxe ostentatoire. Pour Pierre Ledoux, la référence en ce domaine se trouve dans les sièges sociaux des banques américaines et allemandes. Enfin, toute la superficie doit être utilisée, en particulier l'ensemble de l'emprise au sol : l'immeuble doit être « massif » et s'intégrer parfaitement aux deux éléments déjà existants pour la BNP. On le voit donc, la Direction générale révèle un certain classicisme, tout en marquant une volonté de modernité.



Maison Dorée, 1972, projet de construction. Archives historiques BNP Paribas, 11Fi519-2

Mais déjà, la préfecture émet quelques contraintes, comme le remplacement du nombre de chambres de l'hôtel démolì, la compensation dans un rayon de 500-600 mètres de la vingtaine de logements détruits, une capacité de stationnement identique. Pour répondre à ces exigences, les premières études prévoient donc un creusement sur 24 mètres de profondeur pour intégrer 5 à 6 niveaux de sous-sol dont 3 niveaux de parking et 2 de salles de réunions. La compensation en termes de logement sur la rue Bergère et en termes d'équipement hôtelier à la porte de Bagnolet est intégrée. Il est même prévu une place côté boulevard.

Le projet de la Maison Dorée s'inscrit dans le projet de «Cité financière de Paris». L'îlot Laffitte ou l'annexe Laffitte, comme on l'appelle à l'époque, qui inclut la Maison Dorée, est la première pierre de cette édification. Nous sommes encore à l'ère pompidolienne.

⁵ Directeur général de la BNCI en 1963, il opère la fusion avec le CNEP en 1966 en tant que directeur général jusqu'en 1971, puis en tant que président du nouvel ensemble jusqu'en 1979. Il est l'artisan du développement de l'informatisation dans la banque, de son internationalisation, de sa communication assumée « Votre argent m'intéresse » et du partenariat avec la Fédération française de tennis pour Roland Garros.

5

QUAND LES CONSIDÉRATIONS PATRIMONIALES S'EN MÊLENT



Maison Dorée, avant les travaux, 1975, Archives historiques BNP Paribas, 10FI367.

Toutefois, l'avancée du projet se heurte rapidement à des lenteurs administratives qui ne sont qu'un prétexte de la part de la Préfecture pour une étude approfondie.

La démolition de l'îlot, prévue à compter du 2 avril 1973, est retardée par la Direction de l'urbanisme et du logement de la Préfecture qui n'a, à cette date, toujours pas rendu son accord pour le permis de construire déposé le 29 décembre 1972. Elle attend l'avis de la Commission des sites qui se réunit le 17 mai 1973.

Dans le même temps, les oppositions s'organisent. La Préfecture a été saisie par l'Association nationale pour la protection des villes d'art, dont le but est de coordonner l'action des divers groupements qui s'occupent de la défense, de la restauration et de la mise en valeur de quartiers et d'immeubles anciens. Dirigée par Jacques Silvestre de Sacy, haut fonctionnaire durant la Seconde Guerre mondiale et ministre sous le gouvernement Pleven II, il est bien connu des milieux gouvernementaux, et est aussi vice-président de l'Association pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, présidée par le député Jean-Paul Palewski. Il faut aussi compter sur d'autres associations de défense du patrimoine telles que l'Association des vieilles maisons françaises, la Confédération des travailleurs intellectuels, la Demeure historique, la Ligue urbaine et rurale, la Fédération nationale de sauvegarde des maisons et paysages pour la sauvegarde de l'environnement.

Dès le printemps 1973, une campagne de presse s'organise dans les grands médias de presse écrite tels que *Le Monde*, *Le Figaro*, *Charlie-hebdo*. En août, la Société pour la protection des paysages et l'esthétique de la France fait du lobbying dans la presse, notamment dans la revue « Connaissance des arts ». Dans un article, elle conseille même aux lecteurs d'écrire en franchise postale



Maison Dorée, projet de construction, Archives historiques
BNP Paribas, 11FI519-1

au Ministère des affaires culturelles afin de stopper le projet.

Face à cette levée de boucliers, la préfecture se défait et transfère la responsabilité de la décision au Ministre de la Culture, Maurice Druon. Or, celui-ci vient d'être nommé le 2 avril, en remplacement de Jacques Duhamel. Si le gouvernement reste

sous la direction du Premier ministre Pierre Messmer, l'inflexion politique au Ministère des affaires culturelles est marquée par une nouvelle attention au patrimoine et aux associations patrimoniales. Dans le droit fil de cette politique, le nouveau ministre se déclare hostile au projet initial de démolition. Ceci amène la BNP à repenser rapidement son projet puisqu'il y a urgence en termes de besoins immobiliers. Pour « débloquer » la situation, BNP acte le principe de conservation des façades d'origine sur les rues Laffitte et boulevard des Italiens au cours de l'été.

Le 7 août 1973, Maurice Druon se déplace personnellement pour visiter le site de la Maison Dorée. Il réaffirme sa volonté de conserver les façades anciennes et refuse de laisser s'installer un bâtiment « de glace et de verre » sur le boulevard. Le lendemain, le permis de construire est comme prévu refusé au motif que le projet n'est pas assez conservateur, c'est-à-dire pas assez ¹représentatif du XIX^e. Si le démontage et le stockage de la façade est un moment évoqué, le Ministère le refuse aussi, car il craint une reconstitution des façades dans une cour intérieure comme cela a été subrepticement évoqué.

Le Ministère reste ferme et souhaite le maintien de conservation des 3 façades aux 136 fenêtres sur les axes Laffitte, Italiens et Taitbout, condition sine qua non pour accepter le permis de démolition de l'arrière des bâtiments. Pierre Dufau, l'architecte, revoit donc son projet très rapidement avec un maintien des façades, voire un prolongement de la façade des Italiens sur la rue Taitbout, afin d'assurer une homogénéité, puis un bâtiment moderne sur l'arrière. Le tout sera séparé par un espace planté afin d'assurer une transition douce entre les deux architectures.

6 BLOCAGE DU PROJET



Maison Dorée, 1935, Archives historiques BNP Paribas, 4Fi26

Ce « changement de doctrine » du Ministère des affaires culturelles pose de nouveaux problèmes à la banque : le démarrage du chantier est repoussé, les études détaillées établies depuis plusieurs mois sont à reprendre, un travail de restauration de la façade ancienne est à prévoir et se révèle très onéreux. Surtout, les plans à réétudier ne répondent plus aux besoins fonctionnels de la banque puisque se pose la question de l'éclairage, du

maintien d'une façade ancienne pour un immeuble dont la finalité est le logement de services internationaux, de multiples dérogations au plan d'urbanisme à prévoir ne serait-ce qu'en termes de densité de population hébergée, ce qui rallongera les délais de réalisation. Tous ces éléments concourent à alourdir sensiblement délais et budgets pour une opération qui, rappelons-le, lors de l'achat de 1971, se voulait simple, claire et avant-gardiste. La direction de la BNP se retrouve ainsi avec un immeuble complexe qui ne répondait plus ni à ses attentes ni à ses besoins.

Malgré tout, BNP fait face et transforme ce problème en opportunité : la banque espère que les différentes parties prenantes du dossier considéreront qu'elle opère une restauration et non une construction, ce qui, en cet été 1973, est un projet avant-gardiste en termes techniques⁶. Elle espère aussi quelques avancées comme le raccourcissement des délais d'obtention administratives du permis de démolir des immeubles non conservés.

⁶ La conservation de façades historiques de bâtiments a surtout été réalisée dans les années 1980 et au-delà. En 1973, cela relevait de la prouesse technique.

7 NOUVEAU PROJET DE LA BNP : SAUVEGARDE ARCHITECTURALE POUR UNE IMPLANTATION RÉUSSIE



Maison Dorée, 1978, Archives historiques BNP Paribas, 1Fi510-6

L'essentiel du nouveau projet pour le Ministère réside donc dans la conservation des façades. Le cabinet d'architectes de Pierre Dufau réalise donc une étude avec la mise en place d'une ossature métallique intérieure et d'un étaieement prenant appui sur l'immeuble. Après quelques rapides sondages, le démontage des façades est devenu impossible puisque la pierre n'y résisterait pas.

Après une période de tension entre les équipes du Ministère et de la banque, dans un entretien conjoint le 30 août 1973, Pierre Ledoux et Maurice Druon décident d'aplanir les divergences. Ce dernier se montre d'ailleurs très reconnaissant à la BNP de la compréhension qu'elle manifeste à ses attentes et « d'avoir si bien compris sa pensée ». Le Ministère a l'intention



Maison Dorée, 1986, Archives historiques BNP Paribas, 1F1511-5

d'utiliser d'ailleurs ce projet pour démontrer « qu'il est possible de réhabiliter le centre de Paris tout en faisant preuve de la fois du respect vis-à-vis du patrimoine historique et de modernité pour la création architecturale ».

Pierre Ledoux diffuse un communiqué soulignant que « la recherche a consisté à faire coexister sans heurt un témoignage du passé et une réalisation architecturale contemporaine qui assure à un grand établissement bancaire les travaux fonctionnels qui lui sont nécessaires. Cet exemple est bien la preuve qu'au prix d'une étude commune du constructeur et des administrations pour surmonter

certaines contraintes (sic), il est possible de concilier le respect du passé avec la satisfaction des besoins économiques et sociaux de notre époque, et de développer la Cité financière de Paris sans compromettre la physionomie d'un quartier ». De son côté, afin de donner force publicitaire au projet et aux travaux de réhabilitation du patrimoine historique, Maurice Druon a souhaité, plus qu'un communiqué, donner une interview à l'AFP et a présenté la maquette du bâtiment réhabilité lors d'une courte séquence à la télévision, présentation qui donnera lieu à un film de 1 minute 32 diffusée par l'ORTF le 10 septembre 1973.

Le projet final permet donc le maintien de la façade ancienne avec ses frises sculptées et ses balcons travaillés, façade qui sera prolongée dans ce même style à l'angle du boulevard des Italiens et de la rue Taitbout dans un pastiche « Maison Dorée », une reconstitution du décor XIX^e. Les arcades du rez-de-chaussée, rue Laffitte, seront reconstituées à l'identique, puisqu'elles avaient disparu lors des aménagements des magasins au fil des ans.

8 LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION



Maison Dorée, Archives historiques BNP Paribas, 1F1515-2

Les travaux de démolition des bâtiments non conservés s'étendent sur 5 mois, de septembre 1973 à février 1974. Le permis de construire ne sera accordé qu'un an plus tard, le 7 janvier 1975 : est prévue l'édification d'un bâtiment de bureaux de 6 étages en élévation et de 6 niveaux en sous-sol dont 2 de salles de réunion. Ce bâtiment sera à multiples adresses puisqu'il s'étend sur les 22 boulevard des Italiens, 1 & 3 rue Laffitte, 2-4-6-8 et 10 rue Taitbout.

Ce projet incorpore une architecture fleurie d'une très grande qualité de matériaux, et par contraste, d'une très grande sobriété, en ménageant la rupture ancien-moderne par un jardin ouvert sur la rue. Derrière la précieuse façade du boulevard se cache un iceberg qui occupe autant de surface sous terre qu'au-dessus, ce qui était encore permis à l'époque du permis de construire sur la base des normes de 1972.

Dans le sous-sol du bâtiment, hormis les 300 places de stationnement, se trouvent des salles de réunion, dont la plus grande de 500 places, sera baptisée « L'Aquarium », à cause des teintes bleues des fauteuils et des moquettes. La différence de niveaux n'a pas pu être totalement supprimée et il est parfois nécessaire d'emprunter un escalier de quelques marches pour accéder au bâtiment voisin.

Au total, la réfection et l'édification sur toute la surface de l'ancienne «Cité des Italiens» auront coûté 82.426.600 francs en 1976. Le maintien de la façade de la Maison Dorée aura occasionné un surcoût de 10 millions de francs par rapport au budget initial.

Les premières réunions dans le nouveau bâtiment se tiennent dès l'automne 1976. Cette « annexe Laffitte » se veut la vitrine de BNP, regroupant la DTAI, la DRAFEX, et la division internationale.

9 UNE OUVERTURE VERS L'INTERNATIONAL



Maison Dorée, juin 1989, Archives historiques BNP Paribas, 10F151-2

16

La Maison Dorée sera le théâtre de séminaires internationaux, comme celui des 19-23 avril 1982, regroupant la totalité des dirigeants de succursales, filiales, banques associées et bureaux de représentation de la BNP dans le monde, et reçoit Michel Jobert, Ministre du Commerce extérieur, qui a exposé ses vues sur le rôle des grands établissements français de crédit.

Les visites internationales de personnalités étrangères et du monde économique français se poursuivent durant de nombreuses années, comme la rencontre organisée en septembre 2000 par les nouvelles équipes BNP Paribas Commerce International, en collaboration avec le Medef International, d'une journée consacrée au Chili : trois ministres chiliens et un membre du conseil de la Banque centrale du Chili ont fait le déplacement jusqu'à Paris pour rencontrer 250 représentants des grandes entreprises françaises.



Visite de Pierre Bérégovoy, reçu par René Thomas, 8 février 1985, Archives historiques BNP Paribas, 10FI423

Si la création d'une vaste salle de réunion au sous-sol avait fait couler beaucoup d'encre et donné du souci aux architectes et techniciens immobiliers de la banque, cet auditorium va connaître des heures de gloire dans les décennies à venir. **Sous l'impulsion de la direction de la Communication, « Les entretiens de la Maison Dorée » vont constituer un moment important dans la vie de la banque, avec des cycles de conférences pour les collaborateurs sur des thématiques variées.**

Nous pouvons citer pêle-mêle des conférences consacrées à la « Qualité de service », la célébration du 20^e anniversaire de Swift en France et sa place dans la stratégie des banques, les rencontres juridiques de la BNP « Banque et entreprise : la couverture des risques par les opérateurs de marché », « la Révolution Internet » et de ses conséquences sur le système bancaire, « La monnaie unique européenne : quelles conséquences pour l'activité bancaire », « L'impact de l'Euro sur les marchés actions », ou encore le lancement de l'Euro comme monnaie de transactions financières, en présence de Laurent Fabius, Ministre des Finances, qui assiste à l'ouverture des marchés depuis la salle des marchés située au 1^{er} étage.

Sous l'égide de BNP Paribas, ont eu lieu diverses interventions telles que « Corruption et argent sale », « Des systèmes bancaires français et européens », la « Stratégie des ressources humaines », « Comment internet transforme la communication interne et externe », « Internet, une nouvelle vision du monde plutôt qu'une nouvelle vision du business », « Comment internet a changé la manière d'informer », « Montée en puissance de l'information numérique et nouveaux enjeux pour la communication ». En 2006, « Les 20 ans des entretiens de la Maison Dorée » ont conclu un cycle bien fourni.



Maison Dorée, inauguration de la salle des marchés, mai 1987, 4FI342-11

La salle des marchés est le centre névralgique de la Maison Dorée : ouverte en 1987 sur 1200 m², première salle des marchés à Paris, elle fait salle comble dès 1990 et se révèle trop exigüe malgré ses 110 desks.

Développement des activités oblige, une nouvelle salle des marchés "actions" est donc ouverte sur deux

étages. Elle regroupe tous les opérateurs travaillant sur les actions : valeurs françaises ou étrangères, les nouveaux produits sophistiqués qui se sont créés à partir des actions (options négociables sur le Monep, warrants, bons de souscriptions, obligations convertibles). La société du Bouzet, filiale de la BNP depuis 1989, ouvre une antenne dans la salle. Enfin, deux équipes commerciales - les chargés de relation avec la clientèle institutionnelle française et les chargés de relation avec la clientèle institutionnelle étrangère - ainsi qu'une agence dédiée (l'Agence banques et institutionnels internationaux) viennent compléter le dispositif d'exploitation de la salle des marchés. La fusion de tous ces spécialistes en un seul lieu permet ainsi d'offrir aux clients un service rapide et complet sur l'ensemble des transactions en valeurs mobilières à Paris comme à l'étranger.

Mais l'explosion des marchés et des transactions financières nécessitera une nouvelle salle des marchés : une nouvelle salle de 1100m² sera ouverte en septembre 1994.

12 VITRINE POUR DES MANIFESTATIONS CULTURELLES

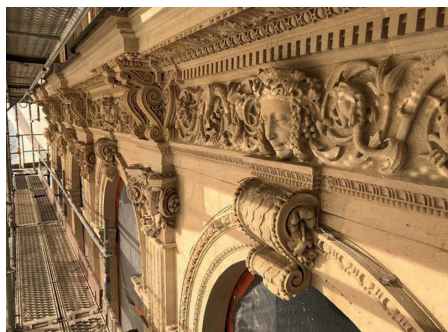


Affiche invitante à une conférence donnée par l'académicien Jean-Marie Rouard dans le cadre des « Rencontres de BNP Paribas » à la Maison Dorée, 15 juin 2006, Archives historiques BNP Paribas, 2AF452

La Maison Dorée devient le lieu pour d'importantes manifestations culturelles. Concerts, expositions, lancement de concours sous le patronage de personnalités de la vie culturelle française, colloques, remises de prix de cinéma et soirées lyriques rythment la vie de la banque, devenue un acteur incontournable de la vie économique française et européenne, et un passeur culturel actif.

13 RESTAURATION DES FAÇADES DE LA MAISON DORÉE

AVRIL 2020 - AVRIL 2021



Italiens qui faisait retour sur la rue Taitbout qui a été, lui, totalement gommé et remplacé par l'étirement de la façade très spectaculaire du 22 Bd des Italiens, la fameuse Maison Dorée datant de 1839).



Les spécificités de ce chantier découlent du projet réalisé dans les années 1970 qui a transfiguré le site en construisant à neuf un immense ensemble immobilier tout en conservant, notamment sur la rue Laffitte et le Boulevard des Italiens, les façades d'origine en pierre de taille (sauf pour le petit immeuble modeste du 20 Bd des

C'était un des tous premiers chantiers apparus en France mettant en œuvre ce défi que représentait à l'époque la conservation des façades anciennes pour habiller une structure contemporaine. Si les usagers vivent au quotidien certains inconvénients de ce parti-pris (difficulté d'harmoniser les niveaux entre les différents im-

meubles), ils n'ont pas conscience d'autres spécificités problématiques.

En effet, les façades en pierre de taille qui viennent d'être ravalées et la structure en béton armé qu'elles habillent sont relativement dissociées et ne se comportent donc pas de façon homogène. De cette dichotomie sont issus certains désordres.

Les nombreux stigmates que nous avons observés sur les parements lors de



nos études nous ont semblé, pour certains, tout à fait atypiques. Nous avons donc fait réaliser une auscultation des façades au laser afin de comprendre la relation entre les 2 structures, l'origine exacte des désordres observés et pouvoir ainsi apporter les réponses qui convenaient.

Ce chantier était également particulier du fait de l'état des nombreux garde-corps et des protections étanches, les deux étant liés. Au problème découlant de l'état de corrosion très avancé des balustrades très ouvragées en acier et fonte s'ajoutait celui du traitement des peintures contenant du plomb et exigeant des procédures de dépollution difficiles à mettre en œuvre sur un site occupé (éviter les risques de contamination, éviter le bruit, concentrer les délais).

Comme pour rendre la tâche encore plus difficile, les travaux se sont déroulés en « période COVID », induisant des procédures de protection des personnels qui ont rendu les choses encore plus compliquées à organiser. Plusieurs intervenants sont tombés malades, heureusement sans suite douloureuse.

Au rez-de-chaussée, c'est un autre challenge qui s'est joué: inventer des grilles de sécurité pour protéger les accès, recevoir l'aval des Bâtiments de France, faire réaliser avec précision ces ouvrages ornementaux et sécuritaires, les faire poser sans affaiblir la sécurité de l'établissement ni gêner les flux des personnels avec, cerise sur le gâteau, la dépollution préalable en raison de présence d'amiante !

Malgré ces contraintes, grâce aux efforts de chacun, le projet a été réalisé en respectant les délais contractuels et le coût prévisionnel des travaux, en respectant aussi cette architecture de qualité. Qu'ils en soient remerciés.

Compte rendu de chantier de Georges Floret, architecte DPLG, maître d'œuvre de l'opération.







BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

Notes de fin

1